

Bulletin d'inscription Formations Fédérales

Stagiaire

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

N° de licence : Club :

Je souhaite m'inscrire à la formation* :

- Préformation – 75€ *Inscription avant le 13/01/2014*
- Test de pré-requis – gratuit *Inscription avant le 24/02/2014*
- Entraîneurs 1 – 280€ *Inscription avant le 24/03/2014
(Après obtention des pré-requis !)*
- Entraîneurs 2 – 280€ *Inscription avant le 29/11/2013*
- Formation continue FC1 – 75€ *Inscription avant le 28/10/2013*
- Forum des entraîneurs (formation continue) – 75€ *Inscription avant le 17/03/2014*

Je reconnais avoir pris connaissance de l'organisation de la formation et de l'examen.

Un chèque par type de formation, libellé à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc.
Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat au 02.31.94.53.09.

*cocher la case correspondante

Inscription à retourner à : **Ligue de Normandie de Tir à l'Arc**

Maison Polyvalente du Grand Parc - 10.18 Quartier du Grand Parc - 14200 HEROUVILLE ST CLAIR



	TEST D'ENTREE EN FORMATION ENTRAINEUR 1	ENTRAINEUR 1	
Conditions d'accès	<p>Préformation facultative</p> <p>Etre licencié à la FFTA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre licencié à la FFTA - Avoir 16 ans le jour de l'examen - Fournir l'attestation de réussite au test d'entrée - Justifier d'une participation à une compétition (cible anglaise OU parcours) 	
Formation	<p>Préformation : 75€</p> <p>2 Février 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p><i>INSCRIPTION AVANT LE 13/01/14</i></p> <p>Test de pré-requis :</p> <p>15 Mars 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p><i>INSCRIPTION AVANT LE 24/02/14</i></p>	<p>SESSION A VENIR (suite aux pré-requis du 15 mars 2014) :</p> <p>280€</p> <p>12 et 13 Avril 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p><i>INSCRIPTION AVANT LE 24/03/2014</i></p> <p>Entre Octobre 2014 et mars 2015 CSN HOULGATE (14) ou clubs des stagiaires selon l'effectif</p>	<p>SESSION EN COURS (début de la formation en Avril 2013)</p> <p>12 et 13 Avril 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p>Gr 1 : 5/10 - 30/11 - 18/1 Gr 2 : 6/10 - 1/12 - 19/1 LIEU A DEFINIR (clubs des stagiaires)</p> <p>Gr 1 + Gr 2 : 1 Février 2014 CSN HOULGATE (14)</p>
Épreuves	<p>Écrit : 20 questions à choix multiples sur les aspects règlementaires, institutionnels, matériels et la sécurité. (5 questions par thème)</p> <p>Entretien : 10' d'entretien avec le jury sur le projet du candidat dans son club.</p> <p>Test technique : Tir compté à 10m avec arc d'initiation équipé d'un viseur, sur blason de 80cm. Evaluation des fondamentaux techniques (au moins 75% d'acquis) L'attestation de réussite est fournie aux candidats ayant obtenu au moins 12/20 de moyenne sur les 3 épreuves ET au moins 15/20 au test technique.</p>	<p>Oral : coef 2 10' d'exposé et 15' d'entretien avec le jury sur le dossier du candidat (organisation de l'enseignement dans son club)</p> <p>et Pédagogie : coef 2 Pratique : 30' encadrer une séance Oral : 10' d'entretien pour évaluer la capacité du candidat à analyser son intervention</p> <p>Le 29 Mars 2014 Pour les stagiaires de l'Eure Le 30 Mars 2014 pour les stagiaires de Seine Maritime Le 06 Avril 2014 pour les stagiaires du Calvados</p> <p>Pratique personnelle : Justifier d'une participation à une compétition de cible anglaise ET de parcours à la date de l'examen.</p>	

	ENTRAINEUR 2	FORMATIONS CONTINUES
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - Etre licencié à la FFTA - Etre titulaire du diplôme Entraîneur 1 - Avoir 18 ans le jour de l'examen - Fournir la convention-club - Justifier d'un score en compétition officielle (tir olympique, tir en salle, tir en campagne, tir extérieur 2x50m ou tir nature) en arc classique, arc à poulies ou arc nu. 	<p>Être entraîneur 1 ou entraîneur 2</p> <p>Suivre une de ces formations cette saison est obligatoire pour les entraîneurs ayant suivi leur formation initiale ou complémentaire en 2011 s'ils veulent rester « actifs ».</p>
Formation	<p style="text-align: center;">1 session de 3 week-ends + examen : 280€</p> <p style="text-align: center;"><i>Individualisation de la formation possible en fonction du nombre de candidats</i></p> <p style="text-align: center;">Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des candidats</p> <p>28 et 29 Décembre 2013 CRJS POSES (27)</p> <p>8 et 9 Février 2014 SUR LE CR SALLE JEUNES</p> <p>22 et 23 Mars 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p style="text-align: center;"><i>INSCRIPTION AVANT LE 29/11/2013</i></p>	<p style="text-align: center;">2 Formations régionales : 75€</p> <p>Formation Continue 1 : « Les échauffements : pourquoi et comment ? »</p> <p style="text-align: center;">17 Novembre 2013 CSN HOULGATE (14)</p> <p style="text-align: center;"><i>INSCRIPTION AVANT LE 28/10/2013</i></p> <p>Forum des entraîneurs : « Préparation mentale »</p> <p style="text-align: center;">5 Avril 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p style="text-align: center;"><i>INSCRIPTION AVANT LE 17/03/2014</i></p>
Épreuves	<p>Oral : coef 2 – Septembre 2014 HEROUVILLE ST CLAIR (14)</p> <p>10' d'exposé et 15' d'entretien avec le jury sur le dossier du candidat (présentation du cycle d'entraînement mis en place et du suivi en compétition des archers entraînés)</p> <p>Pédagogie : coef 2 – 9 Juin 2014 CSN HOULGATE (14)</p> <p><u>Pratique</u> : sur le FITA jeunes organisé à Houlgate, en situation réelle de compétition avec des archers que le candidat a entraîné toute la saison.</p> <p><u>Oral</u> : 10' d'entretien pour évaluer la capacité du candidat à analyser son intervention</p> <p>Pratique personnelle : coef 1</p> <p>Une note est attribuée en ajoutant 2 points au barème du BEES 1° selon la performance réalisée par le candidat en situation de compétition officielle.</p>	<p style="text-align: center;">Pas d'examen</p> <p>Prise en charge par la ligue des frais de restauration.</p> <p>La participation à l'une de ces formations permet à l'entraîneur de rester « actif » dans la base de données fédérale pendant 3 ans.</p>



Bulletin d'inscription CQP
Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Tir à l'Arc

Stagiaire

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :
.....

Téléphone : e-mail :

N° de licence : Club :

Prise en charge de la formation par un organisme* : OUI NON

Employeur

Nom de la structure

Nom du responsable :

Adresse de la structure.....

Téléphone : e-mail :

*Je souhaite m'inscrire à la formation CQP allégée organisée par la Ligue de Normandie :

Session de Mars 2014 Session de Mai 2014

Je reconnais avoir pris connaissance de l'organisation de la formation.

Une inscription ne pourra être prise en compte que si elle est transmise à la Ligue accompagnée du règlement au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

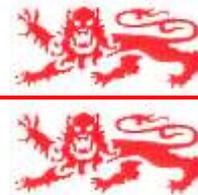
Pièces à joindre à l'inscription :

- Document permettant de justifier de l'allègement de la formation,
- Copie de l'AFPS ou PSC1,
- Un chèque de 280 €uros à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc pour les licenciés Normands.
- Un chèque de 560 €uros libellé à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc dans les autres cas + coût de l'hébergement/restauration, (coût déterminé en fonction du lieu d'accueil), contacter Valérie au secrétariat : 02.31.94.53.09.

*cocher la case correspondante

Inscription à retourner à : **Ligue de Normandie de Tir à l'Arc**

Maison Polyvalente du Grand Parc - 10.18 Quartier du Grand Parc - 14200 HEROUVILLE ST CLAIR



Formations Allégées CQP "Animateur tir à l'arc" Saison 2013/2014

CQP ALLEGE					
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 - Avoir 18 ans le jour de l'examen - Justifier d'un diplôme fédéral, d'un DEUG ou d'une Licence STAPS, d'un BPAPT ou d'un BEES, d'une carte professionnelle MJS ou d'une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation ou d'un score minimum en compétition : 				
		Tir en salle		Tir nature / 3D	
		<i>Arc classique</i>	<i>Arc à poulies</i>	<i>Toutes armes</i>	Avoir été classé en individuel au Championnat de France
Homme	500 pts	550 pts			
Femme	480 pts	540 pts			
Formation	1 semaine + examen :				
	280€ pour les licenciés normands (tarif préférentiel) 560€ + frais d'hébergement et de restauration pour les autres.				
	<i>CQP 1 : Du 10 au 14 Mars 2014</i>		CSN HOULGATE (14)		
<i>CQP 2 : Du 5 au 9 Mai 2014</i>		CSN HOULGATE (14)			
Épreuves de l'examen	<u>Écrit</u> : CQP 1 : 14 Mars 2014		CSN HOULGATE (14)		
	CQP 2 : 9 Mai 2014		CSN HOULGATE (14)		
	1h30 : 2 questions ouvertes portant l'une sur la sécurisation du site et sur le cadre réglementaire, et l'autre sur la mise en place d'un cycle de découverte.				
	<u>Oral</u> : CQP 1 : 7 ou 8 Juin 2014		CSN HOULGATE (14)		
	CQP 2 : 8 ou 9 Juin 2014		CSN HOULGATE (14)		
	10' d'exposé et 15' d'entretien avec le jury sur le dossier du candidat (présentation du projet d'animation tir à l'arc) pour évaluer la faisabilité de son projet et l'adaptation à la structure.				
	<u>Pédagogie</u> : CQP 1 : 7 ou 8 Juin 2014		CSN HOULGATE (14)		
	CQP 2 : 8 ou 9 Juin 2014		CSN HOULGATE (14)		
<u>Pratique</u> : 30' encadrer une séance d'animation					
<u>Oral</u> : 20' d'entretien pour évaluer la capacité du candidat à analyser son intervention et justifier ses choix.					
<u>Pratique</u> CQP 1 : 14 Mars 2014		CSN HOULGATE (14)			
CQP 2 : 9 Mai 2014		CSN HOULGATE (14)			
Tir compté sur blason de 80cm avec arc d'initiation sans viseur. 6 volées de 6 flèches à 15m sur terrain plat en respectant les consignes données à chaque volée. Au moins 25 flèches sur 36 doivent avoir atteint les zones rouge ou jaune et les fondamentaux techniques doivent être maîtrisés.					